

UNE HISTOIRE DE *VIES*

Le magazine du Groupe ACPPA

“

Nos
équipes,
l'énergie
du Groupe

- Projet associatif
Cap 2021

”



Convention du Personnel 2016

SEPTEMBRE 2016 - N°62

ÉDITORIAL



UN DÉBUT D'ANNÉE TRÈS ACTIF...

Une nouvelle édition de notre magazine est toujours un moment attendu, dans sa préparation évidemment, mais surtout dans le choix des sujets abordés, autant d'occasions de dessiner un panorama de nos activités. Pour cette publication, force est de constater une nouvelle fois le dynamisme et la variété des actions engagées dans le Groupe.

Quelques exemples que vous retrouverez dans ce journal de septembre : lancement du nouveau projet associatif des cinq prochaines années lors de la convention du personnel qui a réuni 800 collaborateurs, nouveau site internet, nouvelles démarches sur la prévention de la pénibilité et la qualité de vie au travail, sur le travail de nuit, inaugurations d'établissements...

Bien entendu, la vie des établissements s'est poursuivie avec des échanges et des expériences variées.

Tout n'a pu être abordé dans ce numéro et fera donc l'objet d'autres communications : création de l'Institut ACPPA, notre nouveau fonds de dotation visant à soutenir les missions d'intérêt général du Groupe, qui développera de nouveaux partenariats avec de grandes entreprises. Évolution de notre démarche Qualité vers l'EFQM (European Foundation for Quality Management) ou projets de déploiement de nouvelles plates-formes gérontologiques...

Hélas, les aléas de l'existence nous ont aussi rattrapés et nous avons compté plusieurs disparitions d'administrateurs très engagés dans la vie associative et le développement du Groupe. C'est pour nous une grande tristesse que de perdre ces belles personnalités qui nous manqueront énormément. Un hommage leur est rendu dans cette édition.

À tous, je souhaite une excellente lecture et une très bonne rentrée.



Ce sommaire est interactif, vous pouvez y revenir à tout moment en cliquant sur cette icône.

6 DOSSIER

- Prévention de la pénibilité, santé, sécurité & qualité de vie au travail : les futurs défis 2016 - 2021  **p.6**

10 ÉVOLUTION DES PRATIQUES

- Retours d'expérience : infirmières de nuit  **p.10**
- Nouveau look pour le site web Groupe  **p.11**
- Retour d'expérience sur le Projet Personnalisé d'Accompagnement  **p.12**

13 VIE DU GROUPE

- Assemblées Générales 2016 : Retour sur un temps fort  **p.13**
- Soirée Chic Détail Choc ! Convention du Personnel 2016  **p.15**
- Inauguration : EHPAD Constant (69 - Rhône)  **p.18**
- Inauguration : La nouvelle Résidence du Menhir (95)  **p.19**
- Ouverture du nouvel EHPAD l'Églantine (38 - Isère)  **p.20**

21 ACTU'S DES ÉTABLISSEMENTS

- Vernissage exposition à la Résidence Blanqui  **p.21**
- Histoire de solidarité entre Péan et SOS Africaines en danger  **p.22**
- Sortie au parc de l'OL pour les résidents du Pôle Caladois  **p.23**
- Rencontre & échanges entre Saint-Ignons et résidents de la Boissière  **p.24**
- Portes ouvertes à la Villa les Pensées (Les Althéas - 69)  **p.24**

25 RÉSEAU

- Trophée des Services à la Personne : le PFS évaluateur  **p.25**
- Quelles activités, quels emplois pour demain dans la Métropole ?  **p.26**
- De nouvelles formations pour les acteurs du médico-social  **p.26**
- Expérimentation à Résidom du vélo à assistance électrique  **p.27**

28 DU CÔTÉ DES SALARIÉS

- Interview métier : Responsable Pôle Soins  **p.28**
- Rencontre entre équipes : Résidom & La Villa Lumière  **p.30**

31 À LA DÉCOUVERTE...

- ...Des Cristallines (Lyon 3^e)  **p.31**



HOMMAGE

Le Groupe ACPPA rend hommage à trois administrateurs qui nous ont récemment quittés. Une femme et deux hommes dont le parcours et l'engagement au sein de l'association demeurent des modèles d'engagement pour chacun d'entre nous.

PAUL-HENRI **CHAPUY**
Président
& JEAN-CLAUDE **DADOL**
Directeur Général

MICHEL CRONENBERGER

Une figure de l'ACPPA nous a quittés... Michel Cronenberger, Administrateur-Fondateur de l'ACPPA, s'est éteint le 22 juin dernier à l'âge de 87 ans. Attaché à l'histoire de l'ACPPA, Michel aimait rappeler la genèse du Groupe, de l'ouverture du premier établissement La Christinière en 1986 à Saint Sorlin (commune du Rhône dont il était originaire) et son déplacement à Taluyers (69). Il gardait une attention toute particulière sur cet établissement. Homme droit, il intervenait toujours avec justesse aux réunions de Bureau et de Conseil d'Administration, dans le sillon des idées humanistes du Président Jean Palluy auprès duquel il avait aimé œuvrer. Sa grande humilité n'avait d'égale que son implication dans l'œuvre ACPPA. Il aura accompagné avec fidélité et dévouement le développement du Groupe ACPPA pendant plus de 30 années. C'est avec tristesse que nous avons appris son décès, nous lui devons beaucoup.



Nous garderons de Michel le souvenir d'un homme empreint d'une grande bonté.

MICHEL HÉBETTE

Nous rendons hommage à Michel Hébette, décédé brutalement le 14 juillet.

Créateur de la société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes COGEPARC, Michel avait été élu en juin 1999, Commissaire aux comptes de l'Association ACPPA. En 2010, alors qu'il était à la retraite, il avait choisi de nous faire partager ses compétences en intégrant le Conseil d'Administration ACPPA.

Très impliqué dans les réunions, il apportait un point de vue toujours pertinent aux différents sujets. Son engagement l'avait conduit en 2010 à participer à la création au sein du Groupe ACPPA, du Comité d'Audit, instance dont il assurait la Présidence.

Nous nous souviendrons de son accompagnement constant dans le développement du Groupe.

Son décès brutal plonge le Conseil d'Administration dans une grande tristesse.

Nous nous rappellerons sa bonne humeur, sa curiosité et son goût pour la vie.



SABINE KOK-FORNELLI

Nous saluons également la mémoire de Sabine Kok-Fornelli, décédée en mars dernier.

Administrateur ACPPA, membre du Bureau de 2007 à 2012. Sensible aux préoccupations des équipes terrain, elle avait ensuite choisi d'exercer son métier de psychologue au sein de l'établissement La Rose des Vents (Jassans-Riottier — 01).

Nous saluons son engagement pendant ces nombreuses années et ses compétences dont elle a fait bénéficier le Groupe.



PRÉVENTION DE LA PÉNIBILITÉ, SANTÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL : LES FUTURS DÉFIS 2016-2021

VIANNEY JARROSSON

Directeur Ressources Humaines

EMMANUELLE BORR

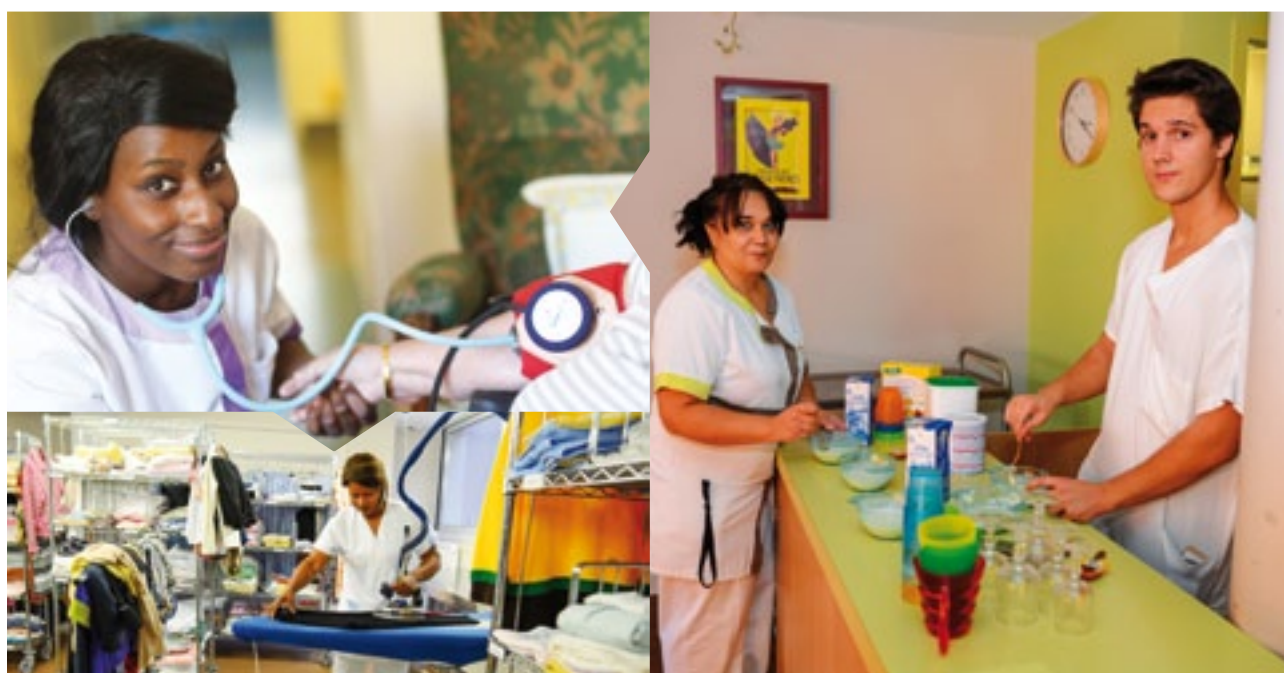
Adjointe au DRH

L'échéance de l'accord pénibilité de 2012 a été l'occasion de lancer en 2015 une nouvelle démarche de diagnostic des risques professionnels avec l'appui de consultants experts.

Un Comité de Pilotage, constitué d'une quarantaine de personnes, a été mis en place pour superviser l'ensemble de la démarche pilotée par la Direction des Ressources Humaines. Les travaux engagés durant 6 mois dans le cadre de ce diagnostic ont permis d'identifier les facteurs de risques de manière professionnelle et indépendante, en faisant

intervenir des Consultants externes. Cette démarche a permis d'établir un certain nombre de principes de prévention des risques professionnels destinés à guider les Directions d'Établissements dans les actions à mettre en œuvre. Ces principes ont été formalisés dans un accord d'entreprise signé avec les partenaires sociaux en avril 2016.

Cet accord constitue pour chacun des établissements du Groupe un fil rouge qui doit permettre de guider leurs actions pour prévenir la pénibilité au travail.



UN ACCORD PRÉVENTION DE LA PÉNIBILITÉ, CONSTRUIT SUR LES BASES DU DIAGNOSTIC PÉNIBILITÉ, DÉCLINÉ AUTOUR DE 3 GRANDS THÈMES.

• Thème n° 1 : le travail de nuit

La cartographie des facteurs de pénibilité établie suite aux résultats des observations faites par les Ergonomes a permis de confirmer que seul le personnel de nuit est soumis à un seuil d'exposition tel que défini par Décret.

Les autres résultats démontrent clairement que les seuils d'exposition ne sont pas atteints (manutention, troubles musculo-squelettiques, bruit...).

Une brochure a été conjointement élaborée par la Direction des Ressources Humaines et la Direction Communication (cf. visuel ci-contre) afin d'accompagner les campagnes d'informations qui seront lancées prochainement auprès de l'ensemble des salariés travaillant la nuit.

L'objectif est de les sensibiliser sur les risques

inhérents au travail de nuit et sur les mesures permettant de prévenir ces risques (troubles du sommeil et de la vigilance, déséquilibre nutritionnel, décalage entre vie professionnelle et vie privée...).

La brochure présente différentes pistes qui peuvent améliorer les conditions de travail des

salariés de nuit comme les pauses intégrées dans le planning, l'aménagement des salles de repos, la mise à disposition de collation si possible, légère et protéinée, la possibilité, lorsqu'un poste est disponible, de demander à travailler de jour après un certain nombre d'années passées en poste de nuit.





• Thème n° 2 : Création et pilotage d'un réseau de Correspondants en Sécurité et Santé au Travail (CSST)

L'accord a défini la mise en place de CSST dans chaque établissement.

Désigné par le Directeur d'Établissement pour une durée de 3 ans renouvelables, le CSST a notamment pour missions de suivre la mise en œuvre de l'accord pénibilité au sein de son établissement.

Acteur privilégié de la prévention au sein des établissements, le CSST a principalement pour mission, en coordination avec le Directeur d'Établissement et en lien avec le CHSCT :

- De participer à l'évaluation des risques et à des démarches de diagnostics.
- D'élaborer et planifier des actions dans une démarche de prévention des risques professionnels.
- D'assurer le suivi des mesures de prévention mises en œuvre dans l'établissement, notamment dans le cadre de l'accord

d'entreprise précité.

La coordination des CSST sera assurée par Jean-Pierre Brygo, Directeur de la Résidence Harmonie et Référent Prévention des Risques Professionnels (RPRP), en lien avec la Direction des Ressources Humaines.

Une réunion de lancement va être programmée sur le mois de Décembre afin de présenter le comité de pilotage, les CSST et de définir les prochaines actions qui seront engagées dans les établissements.

• **Thème n° 3 : Les missions à mener dans le cadre de la prévention de la pénibilité au travail.**

Les missions sont nombreuses et très variées, elles seront menées en faisant appel aux différents processus du Groupe ACPPA (Patrimoine, Bien-Être et Soins, RSO — Qualité et Communication, Achats).

Certaines sont directement liées à la prévention de la pénibilité au travail par l'aménagement des

postes de travail comme les dispositifs de manutention, la conception des bâtiments, la gestion des risques chimiques, la gestion des risques infectieux biologiques, l'organisation du travail.

D'autres correspondent davantage à des politiques de ressources humaines dans un cadre plus global de Qualité de Vie au Travail (QVT) comme : la formation des membres de CHSCT, des CSST, la formation management, et le tutorat des nouveaux embauchés.

CONSTRUIRE UNE POLITIQUE DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT) EN LIEN AVEC LE NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF CAP 2021



Toutes les dispositions de l'accord visent à construire une politique de Santé et Sécurité au travail qui tend vers une démarche globale de Qualité de Vie au Travail.

C'est un projet ambitieux qui a pour objectif de faire de la réponse à une obligation légale, un réel levier de différenciation en faveur de la Qualité de Vie au Travail.

La Qualité de Vie au Travail se situe à la croisée de nombreux facteurs interdépendants et porte sur des enjeux à la fois individuels et collectif.





RETOURS D'EXPÉRIENCE

INFIRMIÈRES DE NUIT

« Seuls 14% des EHPAD disposent de personnel infirmier de nuit. [...] En général, deux aides-soignantes, ou une aide-soignante et un agent de service officient en nocturne. Chaque année, 18 000 transferts à l'hôpital seraient évités grâce aux interventions d'infirmières de nuit en EHPAD »

source Hospimédia 2013



“

L'avantage de la présence de l'infirmière de nuit mutualisée pour six EHPAD permet d'éviter un certain nombre d'hospitalisations, assure une qualité de soin optimale et contribue à une économie en matière de dépense de l'assurance maladie.

— LES BOULEAUX

”

“

La mise à disposition de cette astreinte offre aux équipes de nuit, et aux familles, un sentiment de sécurité et de réconfort face à des situations difficiles.

— L'OUSTALET

”

Au sein du Groupe ACPPA, 6 de nos EHPAD bénéficient d'une infirmière (IDE) la nuit :

- 3 EHPAD dans le cadre de l'attribution des postes dans la Convention Tripartite (Les Althéas - 69, Les Soleillades - 69 avec les lits dédiés Soins Palliatifs et Le Grand Pré -13)
- 3 autres EHPAD bénéficient quant à eux depuis 2014 d'une expérimentation d'IDE d'astreinte menée par leurs Agences Régionales de Santé dans le cadre des PAERPA (Les Bouleaux - 59, Péan - 75 et L'Oustalet - 34).

Le bénéfice de la présence des IDE la nuit dans ces établissements n'est plus à démontrer.

Les objectifs communs à ces expérimentations

- Limiter le recours aux hospitalisations inadéquates dans un bénéfice risque évalué pour les personnes âgées.
- Améliorer la prise en soin diurne des personnes accueillies dans l'EHPAD et assurer une meilleure continuité des soins
- Sécuriser et soutenir les soignants de nuit.

Les expériences existantes à l'ACPPA

- Dans le cadre du PAERPA, les Bouleaux pilote la mise en place d'une infirmière de garde pour six établissements dans le DENAISIS (360 lits d'EHPAD). Cette IDE intervient dans un rayon de cinq kilomètres sur appel téléphonique du personnel de nuit.
- Péan participe à un projet de contribution des infirmières de nuit du SSIAD de proximité à la continuité des soins. Depuis juillet 2015, cette IDE de nuit rattachée à un SSIAD est mutualisée avec deux autres EHPAD du 13^e.
- L'Oustalet : une convention a été signée avec l'hôpital de Pézenas, coordonnateur du projet. Une mutualisation d'astreinte de nuit IDE, pour 5 EHPAD du territoire.

“

Facilitation de la transmission de savoirs, montée en compétences progressive des aides-soignants et atteinte de l'objectif de réassurance des personnels de nuit.

— PÉAN

”

CHIFFRES CLÉS APRÈS 1 AN :

À LOURCHES :

-50%
du nombre
d'hospitalisations
nocturne

-75%
d'appels au 15

À L'OUSTALET :

1/5
hospitalisation évitée

5
en un an à l'IDE de
nuit d'astreinte

CATHERINE ALVAN
Directrice Bien-Être & Soins

NOUVEAU LOOK POUR LE SITE WEB GROUPE !



LAURENTIA PALAZZO
Directrice Qualité & Communication

Dans le cadre de la stratégie digitale mise en place en 2015, la refonte du site internet du Groupe était un projet phare du processus Communication. Dans une époque « mobile first », ce qui compte c'est la fonctionnalité ; l'objectif était donc de proposer un site internet mieux adapté aux technologies, plus intuitif et interactif pour faciliter la navigation et l'accès aux informations essentielles.

Des photos panoramiques, une nouvelle police bien charnue et des couleurs historiques plus « peps » et printanières... **Bienvenue sur le nouveau site du Groupe ACPPA !**

Première image, une photo immersive d'un soignant et d'un soigné, puis un peu plus haut un menu à sept choix, proposant de nouvelles catégories (dont « Parcours de vie », permettant d'accéder à l'ensemble des services du Groupe et aux informations principales). D'autres catégories sont conservées mais de manière plus apparentes et ont été dynamisées. Ainsi « écoute client », permet de découvrir de nombreux témoignages et de donner son avis.

Dès la page d'accueil, une carte interactive permet de trouver en trois clics (maximum !) l'établissement recherché. Là encore, des photos et de nouveaux contenus

(tels des témoignages de résidents et de familles) viennent enrichir la recherche de l'internaute. Des vidéos viennent compléter les photos et autres contenus déjà bien présents sur l'ancien site.

Dernier point à explorer, les pages contact et annuaire, toutes deux interactives et conçues pour aider à trouver le bon interlocuteur selon les besoins de chacun.

Élaboré en « responsive design » (adapté aux smartphones et tablettes), ce site internet permet un accès à l'information en tout lieu et tout moment.

Nous espérons que ces nombreuses nouveautés, la navigation simplifiée et plus intuitive vous offriront un meilleur confort de navigation !



RETOUR D'EXPÉRIENCE

LE PROJET PERSONNALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT (PPA)

En lien avec les préconisations des évaluateurs externes, le Groupe ACPPA a souhaité relancer la dynamique des Projets Personnalisés d'Accompagnement initiée dès 2007 avec le « Contrat d'accompagnement et de Soins », et mis à jour en 2012 avec une première version du « PPA ».

LES VALEURS RESPECT & DIGNITÉ : LE FIL CONDUCTEUR DE LA DÉMARCHE PPA

La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale a pour principaux objectifs de replacer le résident au centre de son accompagnement, respecter ses droits et répondre à ses besoins et ses attentes. Ces objectifs font partie intégrante des valeurs du Groupe ACPPA et dans le cadre du chantier « Écoute Clients », entre mai 2014 et avril 2015, les modalités d'élaboration et de mise en œuvre du « PPA » ont été retravaillées, avec la participation de représentants des établissements et de deux représentants des familles.

Redonner du Sens à l'accompagnement du résident dans nos établissements

en replaçant le résident au centre de son Projet, tout en respectant les exigences de la Recommandation de Bonnes Pratiques de l'ANESM « Les attentes de la personne et le projet personnalisé » a été le fil conducteur de ce travail collectif qui nous a permis de décliner :

- Une méthode organisationnelle pour les établissements, autour de coordonnateurs de PPA,
- La mise à disposition d'une méthodologie et d'outils,



- Une adaptation du module PPA sur le logiciel de Soins TITAN, afin de conserver la vision globale de prise en charge du résident et faciliter le suivi des objectifs d'accompagnement prévus,
- 24 sessions de formation sur le « Sens et les fondements d'un PPA » destinées aux équipes d'encadrement des établissements, réalisées entre mai et novembre 2015
- 3 formations « pratiques » du module PPA sur TITAN co construites par Odile MALLEVAL et l'équipe Qualité en décembre 2015

Le déploiement du PPA sur nos établissements est un objectif majeur de la Direction Générale sur 2016 et reste en totale cohérence avec les ambitions du nouveau projet associatif Groupe « CAP 2021 » !

ÉLISABETH LE GUENNEC
Responsable Qualité

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2016

RETOUR SUR UN TEMPS FORT

Tous les ans, la traditionnelle assemblée générale (AG) du Groupe ACPPA rassemble ses membres représentatifs. Le 27 avril, près de 150 personnes ont participé à la séance plénière, qui s'est tenue à la salle IRIS à Francheville (69).

Une occasion de découvrir ou redécouvrir les activités engagées par l'ACPPA, en réalisant notamment le bilan de l'année 2015 qui se caractérise par la consolidation de l'organisation, le développement de nos métiers et l'affirmation de nos valeurs humanistes et éthiques.

Un temps également pour évoquer les objectifs et perspectives 2016, avec notamment l'actualisation du Projet Associatif 2017 - 2021.

En nouveauté cette année, la manifestation a été ponctuée par plusieurs projections dont : une rétrospective des événements institutionnels du Groupe, un film présentant l'activité de nos accueils de jour et enfin une projection sur les activités culturelles réalisées dans tous nos établissements.

Enfin, 15 salariés ont reçu la médaille des 20 ans, décernée par le Président Paul-Henri Chapuy, le Directeur Général Jean-Claude Dadol, et le Directeur des Ressources Humaines, Vianney Jarrosson. Ces médailles sont un véritable gage de reconnaissance de leur fidélité et de leur engagement auprès des personnes âgées dans leur travail au quotidien.



Téléchargez le rapport d'activité et visionnez les films sur le nouveau site internet : www.groupe-acppa.fr



De g. à d. : V. Jarrosson, D. Ayache, H. Molere, J-C. Dadol, K. Khimoun, P-H. Chapuy, S. Saidomar, C. Durantet, S. Boudelan



LETTRE OUVERTE

Lors de cette Assemblée Générale, Antoine NÉRI, administrateur de l'ACPPA depuis 1992, a annoncé quitter sa fonction de secrétaire au sein du Bureau de l'association. Après 24 ans d'engagement dans le Groupe ACPPA, il a tenu à partager son témoignage retraçant son parcours. Antoine Néri reste membre du Conseil d'Administration de l'ACPPA.

« J'ai été accueilli à l'ACPPA par Madame Éliane Légal alors Directrice de la Vérandine. En 1992, j'ai été élu par le Collège des familles pour les représenter au sein du Conseil d'Administration. Le Président Jean Palluy me retrouva à ses côtés et j'entrai au Bureau. Depuis, je me suis toujours attaché à m'imprégner de la vie des personnes que nous prenons en charge et à me soucier des réels problèmes auxquels il faut faire face, chaque jour. Ce qui est la vraie raison de notre engagement.

C'est pourquoi j'ai pu visiter le plus possible d'établissements et y rencontrer les responsables et leurs équipes. Ma longue présence au Bureau m'a ainsi permis de mieux appréhender la complexité des problèmes de fonctionnement de notre Groupe... et de m'efforcer d'apporter ma petite contribution, à l'occasion de l'étude, de la réflexion, des débats liés aux dossiers déterminants, à soumettre à la délibération du Conseil d'Administration.

Témoin privilégié, j'ai suivi, avec intérêt, le développement régulier de l'ACPPA.

Je retiens les grands événements : création d'EHPAD, soins à domicile, soins palliatifs, accueil de jour, école Jean Palluy puis Pôle Formation Santé, Sinoplies, Cultur'art, Anima, Nouveau Projet Groupe, conventions du personnel...

Je suis fier d'avoir appartenu à une équipe de bénévoles disponibles et entreprenants, au côté des dirigeants (M. Robert Sapy, M. Joseph Schembri, M. Jean-Claude Dadol), et leurs collaborateurs qui accomplissent leur mission sociale, animés par une passion commune.

Je suis très heureux d'avoir participé à une œuvre utile avec le Président Paul-Henri Chapuy qui symbolise la vocation d'humanisme de notre Association. Grâce à vous tous, j'ai beaucoup observé, écouté, appris. Cette expérience m'a particulièrement enrichi. Je vous en remercie. »

ANTOINE NÉRI
Administrateur ACPPA



SOIRÉE CHIC DÉTAIL CHOC!

CONVENTION DU PERSONNEL 2016



Trois ans après la « Soirée Blanche » au Centre des Congrès de Lyon, il était temps de nous retrouver pour partager tous ensemble un moment privilégié, festif et fédérateur, autour de notre traditionnelle Convention du Personnel. Le 23 juin dernier, près de 800 collaborateurs ont répondu à l'appel pour une « Soirée Chic Détail Choc! » à la Sucrière, à Lyon. Quelques souvenirs à partager!

Sous le thème d'une « Soirée Chic Détail Choc », les invités aux tenues plus élégantes les unes que les autres ont fait leur entrée à tour de rôle, arborant un détail choc allant des dreadlocks bleues, blanches et rouges aux seringues en guise de serre-tête!



**LE PROJET CAP 2021
EN AVANT-PREMIÈRE!**

La Convention du Personnel a pris une nouvelle dimension avec le lancement du nouveau projet associatif « Cap 2021 ».

Vianney Jarrosson, Directeur des Ressources Humaines et Laurentia Palazzo, Directrice Qualité & Communication, se sont à tour de rôle glissés dans la peau de présentateurs télé et humoristes pour animer ce temps plus institutionnel. En ouverture, un film sur les conventions passées donne le La : émotion et nostalgie pour certains, découverte pour d'autres.

Après cette rétrospective, c'est au tour du précédent projet d'association d'être exposé en image et en musique, film d'interviews des équipes à l'appui.



Paul-Henri Chapuy, Président du Groupe et Jean-Claude Dadol, Directeur Général, ont successivement présenté ces retours, avant d'officialiser le lancement du nouveau Projet Associatif 2017 - 2021 par une bande-annonce présentant les grandes lignes.

Ce temps institutionnel s'est clôturé par l'allocution d'Éliane Legal et Jacques Gaucher, Vice-Présidents du Groupe, ainsi que la diffusion d'un micro-trottoir réalisé en amont recueillant les souhaits futurs des collaborateurs pour le Groupe ACPPA.

PLACE À LA FÊTE !

Le temps institutionnel terminé, la soirée pouvant commencer... Et c'est Sylvie Commanzo, chanteuse hors pair, qui ouvre les festivités. Chansons lyriques, reprises incontournables de Marilyn Monroe ou variétés françaises, le répertoire musical est

vaste et les costumes nous font voyager.

Puis c'est au tour de Steffen et Lè Laurens de nous offrir un spectacle d'exception : grande illusion, objet volant et lévitation, les tours prestigieux et fascinants s'enchaînent sous le regard d'un public émerveillé.

Si les yeux et l'ouïe sont conquis, il en va de même pour notre appétit.

Après un cocktail de bienvenue riche en originalité, les mets s'enchaînent aux rythmes du spectacle sous une explosion de saveurs. Au menu : damier de foie gras & esturgeon, tournedos de canard, crémeux au chocolat... Un dîner de gala à nous ravir les papilles !

Les festivités se sont prolongées par une soirée dansante jusqu'à tard dans la nuit (ou tôt le matin...) en rythme et en cadence ! Retour en images...







INAUGURATION

EHPAD CONSTANT (69 - RHÔNE)

PATRICIA SASSE
Directrice de Constant

Après plus de deux ans de travaux, et trois mois après son ouverture, le nouvel EHPAD du Groupe ACPPA « Constant », situé dans le 3^e arrondissement de Lyon, a été inauguré le 29 juin 2016 sous un soleil radieux.

L'inauguration de l'EHPAD Constant s'est déroulée en présence de Gérard Collomb, Sénateur-Maire de Lyon et Président de la Métropole de Lyon, accompagné de son adjointe, Françoise Rivoire, Déléguée aux Liens Intergénérationnels et aux Personnes Agées et Présidente de la SAHLMAS, de Thierry Philip maire du 3^e arrondissement et de nombreux élus. À cette occasion, l'ensemble des personnalités et invités ont pu visiter les espaces de vie. Après les discours officiels qui ont souligné la beauté de l'établissement, c'est au son d'un orchestre jazzy que chacun a pu apprécier le jardin de la résidence, ainsi que le buffet élaboré par les chefs du Groupe ACPPA, qui une nouvelle fois nous ont montré tout leur talent et savoir-faire. Un grand merci à tout le personnel pour leur implication dans l'ouverture de cet établissement et pour le bien-être de nos résidents.

INNOVER POUR NOS AÎNÉS

Capacité de 94 lits dont :

- 2 unités protégées pour dépendants psychiques (24 lits)
- 5 unités classiques d'EHPAD de 70 lits dont 4 places en hébergement temporaire
- Un Pôle d'Activité de Soins Adaptés (12 places)
- EHPAD habilité partiellement à l'Aide Sociale (20 lits)

CHIFFRES CLÉS

- Coût de l'opération (hors mobilier) : 12^{M€}
- Maître d'ouvrage : SAHLMAS
- Maître d'œuvre : Garbit & Blondeau



INAUGURATION

LA NOUVELLE RÉSIDENCE DU MENHIR (95)



ÉDITH **STIEVENART**

Directrice du Menhir

Depuis le 1^{er} octobre 2012, pose de la 1^{ère} pierre et coup d'envoi officiel du chantier, une longue période de travaux d'extension et de rénovation complète s'en est suivie. Il aura fallu plus de trois ans pour que le nouvel EHPAD Le Menhir ouvre ses portes sur un environnement moderne, convivial et lumineux.

Le 20 mai dernier, pour découvrir ce nouveau lieu de vie, Denis BONNETIN, Directeur Général d'Antin Résidences (bailleur social) et Paul-Henri CHAPUY, Président du Groupe ACPPA (gestionnaire) étaient accompagnés de nombreuses personnalités politiques dont Jean-Paul JEANDON, Maire de Cergy et 1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, Arnaud BAZIN, Président du Conseil Départemental, Thibault HUMBERT, Conseiller Régional Ile-de-France et Dominique LEFEBVRE, Député du Val d'Oise et Président de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise. Des couleurs chaudes, une

décoration moderne et des plantes viennent animer les couloirs ici et là. Cet EHPAD Ressource propose un accompagnement personnalisé des aînés par des solutions adaptées et évolutives, quelle que soit la durée de séjour, dans un nouveau lieu de vie alliant le confort et la sécurité de l'infrastructure, au bien-être des résidents. Ce projet a été possible grâce au soutien de nos partenaires : l'ARS Ile-de-France, le Conseil Régional, le Département, la Communauté d'Agglomération de Cergy, la Ville de Cergy et les institutions de retraite réservataires qui ont participé au financement de l'opération, et qui sont des partenaires fidèles du Groupe ACPPA.

INNOVER POUR NOS AÎNÉS

Capacité de 99 lits dont :

- 96 places en hébergement permanent
- 3 places en hébergement temporaire
- Une unité de vie Alzheimer (11 places)
- Une unité d'hébergement renforcée (12 places)
- EHPAD habilité 100% à l'Aide Sociale
- Un accueil de jour (10 places, ouverture en Novembre 2016)

CHIFFRES CLÉS

- Coût de l'opération : 15^{M€}
- Maître d'ouvrage : Antin Résidences (Groupe Arcade)
- Maître d'œuvre : Atelier 2A+



OUVERTURE DU NOUVEL EHPAD

L'ÉGLANTINE (38 - ISÈRE)

JÉRÔME DUGAND
Directeur de l'Églantine

Le 14 juin 2016, une drôle d'activité anime l'Églantine et ses 40 résidents. Une demi-douzaine de déménageurs passent de chambre en chambre récupérer meubles et cartons préparés par les résidents aidés de leurs familles et des équipes. La commission de sécurité et de conformité ayant donné leurs avis favorables, l'Églantine déménage, concrétisation d'un projet de près de dix ans !

Dans la journée, l'ensemble du mobilier est transféré de l'établissement inauguré en 1984, au nouvel EHPAD d'une surface de 5 700 m² bénéficiant de tout le confort digne d'une prestation hôtelière de qualité. Dès le lendemain, les résidents se préparent à changer de maison. Pendant la journée, tous les résidents déménagent. Ils sont accueillis sur le nouvel établissement par une partie de l'équipe soignante ainsi que des directeurs, RPS et RPH d'autres établissements



du Groupe ACPPA venu prêter main-forte. Les résidents sont accompagnés individuellement pour découvrir leur nouvel univers. Très vite, ils expriment leur satisfaction des nouveaux espaces, du calme et du confort des chambres (volet électrique, salle de bain privative avec douche, beau volume de 24 m², mobilier de qualité).

Un déménagement lié à une ouverture n'est pas de tout repos et les équipes s'engagent totalement. Mais grâce à leur travail et leur investissement, l'établissement est prêt à accueillir, trois jours après seulement, la cérémonie du premier résident. Pour l'occasion, des représentants du Groupe

ACPPA, de l'ARMAPA (propriétaire), la mairie, l'architecte et l'entreprise en charge du chantier ont fait le déplacement. Après une visite et quelques discours, c'est autour de petits gâteaux maison, smoothies et autres rafraichissements que se sont poursuivies les discussions.

Une nouvelle aventure débute à l'Églantine...



VERNISSAGE EXPOSITION À LA RÉSIDENCE BLANQUI

3^o Art
ge

Le 12 avril 2016, la Résidence Blanqui (Villeurbanne-69) a proposé un Vernissage des créations artistiques de ses résidents. L'ensemble des créations est également resté exposé pendant plus d'un mois dans la salle de restaurant de l'établissement.



Les ateliers d'arts plastiques sont une tradition à la Résidence Blanqui. En 2015, pendant plusieurs mois, l'équipe d'animation a proposé différents ateliers créatifs et animations d'arts plastiques. Les apprentis artistes de l'établissement ont pu essayer de multiples techniques d'art : gouache, pastels, fusain, collage, encre de Chine, feutres... Lors de ces ateliers, les résidents ont également découvert différentes manières de représenter la réalité, les relations entre musique - rythme et peinture, le contraste entre l'ombre et la lumière, l'articulation des formes et des couleurs dans une composition. À travers cette approche créative, les résidents et les animateurs

ont vécu de véritables moments de convivialité, de partage, d'échanges. Grâce à une relation de confiance avec l'équipe d'animation, ces ateliers ont su mobiliser les compétences et les talents des résidents.

Le 12 avril, accueillis à la Villa Des Roses (l'accueil de jour), résidents, familles, salariés et partenaires institutionnels ont pu ainsi apprécier la quarantaine de créations variées et colorées des résidents. Présentes en nombre à cette exposition, les familles ont découvert avec émotion et fierté la créativité de leurs parents qui pouvaient exprimer beaucoup de choses, alors que la plupart d'entre eux n'avaient jamais touché un pinceau.

“

**Une œuvre d'art
c'est le moyen
d'une âme**

— MAURICE BARRÈS

Extrait de « Mes cahiers »

”

**Ce projet s'est inscrit
au cœur de la volonté
du Groupe ACPA de
participer à faire évoluer
le regard porté aux
personnes âgées et plus
particulièrement celles
atteintes de la maladie
d'Alzheimer**

CATHERINE FLOCH
Directrice de Blanqui
& ÉMILIE BESNIER

Responsable Pôle Hébergement



HISTOIRE DE SOLIDARITÉ

ENTRE PÉAN & SOS AFRICAINES EN DANGER

ROMY LASSERRE

Directrice de Péan

Danielle Merian venait régulièrement rendre visite à sa maman Simone Savarit, résidente centenaire de Péan depuis 2011. À l'occasion d'une rencontre, elle nous a fait part de son engagement pour le combat des femmes excisées et mariées de force en Afrique, au travers de l'association qu'elle préside :

« SOS Africaines en Danger! »

Nous avons soutenu son action en proposant un contrat d'avenir d'une durée d'un an à l'une de ses protégées, afin qu'elle acquière formation et expérience dans les métiers du Grand Âge.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Danielle Merian nous a, par la suite, conviés à participer à l'une de leurs réunions mensuelles qui se déroulaient dans les locaux de « Parcours d'Exil », situés près de la Place de la République à Paris XI^{ème}. Lorsque nous sommes entrés dans cette salle exiguë d'environ 20 m² où s'entassaient une trentaine de femmes, accompagnées

Danielle Mérian*, plus connue sous le nom de « Mamie Danielle », cette dame à qui des millions de Français ont voulu dire merci après les terribles attentats du 13 Novembre à Paris, est également à l'origine d'une belle histoire de solidarité à l'EHPAD Péan. Un récit de rencontre, d'échange et d'engagement.



pour certaines par leurs enfants de tout âge, il nous est très vite apparu que les lieux n'étaient pas du tout adaptés aux besoins. **Au-delà du manque de place, de la gravité et de la dureté du sujet abordé devant les enfants qui étaient sagement assis par terre, cette réunion se tenait alors que le Docteur Pierre Dutertre assurait ses consultations de l'autre côté d'une paroi peu épaisse et les débats étaient régulièrement entrecoupés de « Chuttt », « Ne faisons pas trop de bruit »...**

À l'issue de cette réunion, nous les avons tout naturellement

invitées à se réunir un samedi par mois à la Villa Rubens, Accueil de Jour installé dans le jardin de Péan et fermé le week-end.

Avec Linda Rock, animatrice, nous avons informé nos résidents de cette offre et nous leur avons demandé s'ils voulaient bien participer au projet. C'est spontanément qu'un groupe de résidents a proposé d'accueillir les enfants durant ces réunions, de leur servir un goûter et de les occuper avec des jeux de société ou d'autres divertissements.

C'est ainsi que depuis janvier 2016, chaque mois, une quarantaine de femmes et une

dizaine d'enfants franchissent les portes de l'EHPAD à 14h30, pour se réunir dans un lieu tranquille et agréable autour d'un café. Elles peuvent ainsi parler librement de leur cause, en dehors de la présence des enfants, et accueillir dans des conditions optimales les professionnels ou les intervenants divers qui les soutiennent. Souvent, des contacts se nouent et des liens se tissent avec les résidents et certaines familles, au moment de l'arrivée ou du départ.

Ces rendez-vous nous ont permis de recevoir certaines personnalités

telles que la comédienne et réalisatrice Mireille Darc, le comédien et metteur en scène Frédéric Segard, ou encore Marie Annick Bourdin, Commissaire aux Affaires Internationales et Européennes au Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, entre autres.

Depuis le 4 juin dernier, un Atelier Théâtre animé par Frédéric Segard a vu le jour et permet à ces femmes de s'exprimer sur ce sujet difficile, afin de pouvoir sensibiliser tout un chacun à l'abolition de ces pratiques et coutumes

barbares, d'un autre temps. D'autres projets sont à venir, notamment des cours d'informatique destinés aux résidents et aux adhérentes de « SOS Africaines en Danger », qui débiteront en octobre prochain.

Grâce à la motivation de chacune des personnes concernées et à l'implication de nos résidents, nous sommes bien certains que la suite réserve à tous de nombreux moments d'échanges fructueux et de richesses partagées.

*Danielle MERIAN : Cette avocate Honoraire âgée de 77 ans, a été très médiatisée le lendemain des attentats parisiens du 13 novembre 2015 : <http://marieclaire.fr/danielle-merian,789301.asp>

SORTIE AU PARC OLYMPIQUE LYONNAIS POUR LES RÉSIDENTS DU PÔLE CALADOIS

Le samedi 30 avril a été l'occasion d'une sortie au Parc OL pour assister au match Lyon - Ajaccio. Plusieurs établissements du Groupe ACPA se sont mêlés à la fête, l'EHPAD « Les Magnolias », le Foyer d'Accueil Médicalisé « Claude Monnet », et le foyer-logement « Les Marronniers ».

Au total, 17 personnes ont ainsi pris la route du stade dans une chaude ambiance.

L'équipe était composée des résidents des trois structures,

des accompagnateurs, et de familles de résidents.

Après une halte à la boutique pour équiper nos aînés avec écharpes et drapeaux, notre groupe de supporters a pris position dans les gradins.

Les résidents furent d'abord impressionnés par la grandeur de l'enceinte, puis admiratifs de l'ambiance dégagée dans le stade, notamment par les « bad

gones », situés à côté de nous.

La victoire fut double : résultat positif sur le terrain, victoire 2-1, mais surtout résultat positif en tribune avec des résidents ravis de leur soirée.

Peu importe l'heure tardive de retour, l'essentiel était d'avoir vécu ensemble une belle mi-temps de la vie.

OLIVIER LAVAL
Directeur du Pôle des Aînés





RENCONTRE & ÉCHANGES

ENTRE SAINT-IGNONS & RÉSIDENTS DE LA BOISSIÈRE

JEAN-PASCAL FLAUDER
Directeur de la Boissière

Le 2 mars, la Boissière (Saint Igny de Vers - 69) a organisé une première action de solidarité dans la salle des fêtes avec une soirée animée par M. Pernot, photographe et conférencier, sur le lac Baïkal puis le lendemain, avec une autre conférence illustrée sur le Tadjikistan.

Outre ces conférences, des présentations de La Boissière et de Botticelli ainsi que des œuvres de nos résidents ont permis aux habitants des communes voisines de mieux

nous connaître, renforçant ainsi les partenariats déjà en place. Un grand loto a complété notre action pour l'amélioration des conditions de vie des résidents, montrant un bel élan de générosité.

Avec une participation très importante, ces deux actions de solidarité avaient pour buts de :

- Montrer que nos résidents peuvent continuer d'accéder à la connaissance comme tout un chacun et ainsi s'ouvrir sur l'extérieur
- Favoriser l'échange d'idées et le partage de valeurs autour d'actions d'information et de sensibilisation

- Remercier les habitants de St Igny ainsi que les élus pour leur engagement et leur soutien à nos côtés, rendant ainsi la vie de nos résidents encore plus facile et toujours intergénérationnelle.



PORTES OUVERTES

À LA VILLA LES PENSÉES (69 - Vaulx-en-Velin)



MURIEL GOYARD
Directrice des Althéas

Le 31 Mai dernier, La Villa Les Pensées a ouvert ses portes au public. L'équipe au complet a accueilli adresses, partenaires, personnes âgées et aidants familiaux dans les locaux de l'accueil de jour pour leur faire découvrir un lieu de vie et de partage dont la vocation est de prolonger l'autonomie des personnes, retrouver l'estime de soi, le plaisir d'échanger, et proposer un lieu d'écoute et de parole pour les aidants. Cette manifestation a permis de mieux faire connaître le public accueilli et l'accompagnement réalisé au sein de cette structure. L'article d'une presse locale qui s'en est suivi a également contribué à diffuser ces renseignements au plus grand nombre d'une population concernée.

Ce qui n'a pas manqué d'avoir un impact dès le mois suivant sur la fréquentation de la Villa Les Pensées...

TROPHÉE DES SERVICES À LA PERSONNE

LE PÔLE FORMATION SANTÉ ÉVALUATEUR

Le Pôle Formation Santé, organisme de formation professionnelle du Groupe ACPA, a été retenu pour être le centre de formation évaluateur des salariés concourant aux Trophées des Services à la Personne sur le champ de la Dépendance. Après avoir réussi les épreuves écrites de sélection, 85 candidats ont passé les épreuves pratiques, basées sur le savoir-être, les techniques de travail et l'engagement, dans nos locaux de Greenopolis, à Lyon 9^e.

Pour cette 4^e édition, 45 structures de Service à la Personne de la région Auvergne Rhône-Alpes représentant plus de 450 salariés ont répondu présentes. Organisé par le SAPRA, cet événement original et unique en France, a pour objectif de mettre en lumière et valoriser ces métiers, tout en exprimant gratitude et reconnaissance au personnel des structures. Leur travail est souvent réalisé dans l'indifférence, pourtant, ce sont 2 millions de salariés qui œuvrent dans ce secteur, soit un actif sur cinq. En présence de la Mairaine

et du Parrain 2016, Antonia De Redinger, comédienne et humoriste, et Grégory Cuilleron, cuisinier, la cérémonie de remise des Trophées s'est déroulée le 24 mai dernier au Radiant à Caluire (69). Cette soirée, riche en émotions, a réuni plus de 500 personnes et récompensé dix lauréats dans trois catégories :

- Assistant(e) de Vie
- Intendant(e) de maison
- Garde d'enfants

“

Rendre service et aider l'autre est beaucoup plus qu'un travail, c'est une vocation » a exprimé Grégory Cuilleron, heureux d'être le parrain d'un événement qui replace l'humain au cœur du débat et valorise les personnes qui facilitent la vie d'autrui au quotidien.

”

ÉMILIE ROLLAND
Chargée de Communication PFS





QUELLES ACTIVITÉS, QUELS EMPLOIS POUR DEMAIN DANS LA MÉTROPOLE ?

Ce questionnaire a été posé lors de l'atelier organisé le mercredi 1^{er} juin au Pôle Formation Santé à Lyon, dans le cadre du « Grand Rendez-vous de la Métropole ».

Initiée par le Conseil de Développement, cette démarche partenariale a pour objet le thème de l'emploi, analysé sous l'angle des transitions économiques et sociétales en cours et des 4 champs suivants : numérique et vie quotidienne, activités culturelles et créatives, économie du bien vieillir, économie verte et circulaire. Comment le numérique et les objets connectés impactent-ils les métiers de l'accompagnement, mais aussi la vie des personnes âgées ou porteuses d'un handicap ? Comment tout



cela modifie-t-il les stratégies de développement des structures d'accompagnement à domicile ? Ce sont plus de 80 personnes qui se sont réunies autour de tables rondes et qui ont réfléchi en prenant conscience des évolutions en cours dans les nouvelles manières de travailler, d'entreprendre, de consommer, et en les anticipant pour mieux accompagner leur développement. Un temps créatif a également été proposé autour des objets connectés à destination des personnes en perte d'autonomie, et les échanges se sont ensuite poursuivis autour d'un verre.

“

Faire entrer le numérique dans les métiers d'accompagnement et la vie des personnes en perte d'autonomie

”

DE NOUVELLES FORMATIONS POUR LES ACTEURS DU MÉDICO-SOCIAL

Le Pôle Formation Santé (PFS) a été évalué favorablement par la Commission Scientifique des Médecins pour leur dispenser des programmes DPC*. Des formations adaptées sont en cours de création et pourront être proposées prochainement aux médecins ainsi qu'à tous les professionnels paramédicaux libéraux que le PFS est habilité à former.

*DPC : Développement Professionnel Continu





EXPÉRIMENTATION À RÉSIDOM* DU VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

CÉCILE VEY
Directrice Adjointe RÉSIDOM

Expérimenter le Vélo à Assistance Electrique (VAE pour les spécialistes) c'est chose faite à RÉSIDOM !

Depuis plus d'un an déjà, nous testons ce nouveau mode de déplacement en ville. Et le résultat est à la hauteur de nos attentes ! Fini la circulation et les « bouchons » pour quelques kilomètres entre deux bénéficiaires. Adieu le stress engendré par la recherche des rares places de stationnement, le vélo est garé à deux pas de l'entrée du domicile du bénéficiaire. À ce jour, trois vélos parcourent les rues de Lyon (deux vélos pour les aides soignant (e)s et un pour les infirmières) avec une distance moyenne de 20 à 30 kilomètres par jour. Un choix qui s'est imposé tout naturellement. C'est un mode de déplacement économique important, son coût est sans commune mesure avec celui d'une voiture. **Le vélo électrique reste un moyen de déplacement écologique et peu polluant.**



Et puis c'est également le moyen de faire un peu d'exercice sans se fatiguer...

Mais où sont les inconvénients ?

La batterie ? Il faut penser à la charger, elle a une autonomie de 80 à 100 kilomètres, sa recharge s'effectue en 4 heures cela permet donc de travailler 4 à 5 jours.

Les efforts ? L'assistance électrique apporte une aide au pédalage et permet donc d'avancer sans résistance. D'un simple coup de pédale, le redémarrage se fait sans problème après un feu rouge.

Les intempéries ? En effet c'est peut-être à ce jour le seul inconvénient et dans ce cas-là il faut prendre la voiture.

Nos utilisateurs sont déjà très satisfaits et encouragent leurs collègues dans cette voie. Je l'ai donc testé aussi, et c'est impressionnant !

Notre volonté est de déployer plus largement ce mode de déplacement auprès de nos équipes qui interviennent à domicile. Pour cela des journées découvertes vont être proposées en espérant convaincre un maximum de personnes.

*RÉSIDOM : regroupe les activités à domicile du Groupe ACPPA.



INTERVIEW MÉTIER

RESPONSABLE PÔLE SOINS (RPS)



KATELLE MÉRINO
Responsable Pôle Soins
à Rémy François



VIOLAINE LUCA
Responsable Pôle Soins
aux Amandines

Quelles sont vos principales missions de RPS en EHPAD ?

Katelle Mérino : Elles se regroupent principalement en deux grands axes. Premier axe, le soin. La RPS est le noyau central, le lien dans la communication entre les familles, l'établissement et les résidents. Elle coordonne les différents intervenants (médecins, kinés, équipes mobiles hospitalières...).

Elle veille également à la sécurité des résidents ainsi qu'à leur satisfaction en s'assurant de l'application et du suivi des différentes procédures, protocoles, dossiers de soins. Elle organise et coordonne les Projets Personnalisés d'Accompagnement (PPA).

Enfin, elle s'occupe de la gestion du matériel et dispositifs médicaux en corrélation avec le budget alloué.

Deuxième axe, le management, avec : la gestion des plannings, l'accompagnement des équipes dans les organisations, les changements, l'animation de réunions d'équipe, temps de transmissions... Et enfin l'encadrement et le suivi des stagiaires et nouveaux collaborateurs.

Violaine Luca : Les premiers jours d'institutionnalisation d'une personne âgée sont déterminants et les premiers soins et contacts humains essentiels. Ma mission est

donc de prendre en compte la complexité des pathologies du résident entrant afin de privilégier un accueil le plus personnalisé et assurer la continuité des soins en adaptant et réadaptant au quotidien les organisations de travail. Je suis également la garante, dès l'entrée en EHPAD, du projet de soins et du projet vie du résident en privilégiant pour chacun ou chacune une personnalisation et une application homogène de celui-ci dans la mesure des possibilités de l'établissement. Mon rôle est ainsi d'être l'interface entre le résident, sa famille et le personnel soignant pour veiller à ce que d'un côté comme de l'autre, un bien-être et une atmosphère harmonieuse se ressentent.

Côté management, mon rôle est aussi d'aider le personnel à évoluer et progresser en privilégiant des temps de formation au sein de la structure avec d'autres membres de l'équipe (médecin coordonnateur, psychologue, etc.). Je collabore régulièrement avec la RPH* et la Direction sur les animations et les projets mis en place dans l'objectif de créer un certain dynamisme dans le quotidien des équipes.

Quelles sont les plus grandes difficultés de cette fonction ?

K.M. : Il faut savoir prendre du recul lorsque cela est nécessaire dans l'accompagnement et

*RPH : Responsable Pôle Hébergement

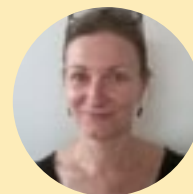
la souffrance, voire parfois face à l'agressivité des familles devant certaines situations.

V.L. : Essayer de ne pas faire naître de conflit est la tâche la plus difficile. Il faut savoir privilégier la communication en restant disponible et à l'écoute, trouver un positionnement neutre et bienveillant avec les familles comme avec les équipes et rester très réactif dans la gestion des conflits...

Quelles sont vos principales satisfactions ?

K.M. : Les satisfactions sont multiples ! Cette fonction me permet de développer le potentiel de chaque collaborateur et travailler ainsi sur les points forts de chacun afin de créer une certaine harmonie et une homogénéité. C'est une satisfaction de faire « grandir » professionnellement les équipes dans la prise de recul et l'analyse de situation. Satisfaire les résidents et leurs familles, notamment en atteignant des objectifs des PPA est source de plénitude également. Ma fonction de RPS me permet de réaliser et mettre en œuvre une pluralité de projets.

V.L. : Ce poste est très varié, très riche humainement et donc gratifiant !



LILIANE DESMURS
Responsable Pôle SSIAD
à Résidom

Quelles sont les principales différences avec une Responsable du Pôle SSIAD* à Résidom ?

Comme en EHPAD, nous devons faire preuve de beaucoup de pédagogie, de patience et d'investissement dans nos missions. Les principales différences résident dans le management et la coordination entre les activités.

En effet, nous manageons une équipe d'infirmières qui elles-mêmes encadrent les équipes d'aides soignantes sur le terrain. Nous devons accompagner les équipes sur les pratiques professionnelles et l'utilisation des outils métiers spécifiques au domicile.

Par ailleurs, nous sommes en lien étroit avec l'attachée de direction pour le recrutement, l'évaluation et la cohérence des plannings.

Mon rôle est également de coordonner les SSIAD avec les autres activités de Résidom. Je suis garante de la bonne qualité de la prise en charge et du relationnel entre les aidants, les soignants et les infirmiers libéraux. Cette bonne coordination doit se refléter dans les relations entre les partenaires extérieurs et le Groupe pour la gestion des situations complexes et le parcours du bénéficiaire.

*SSIAD : Services de Soins Infirmiers à Domicile





RENCONTRE ENTRE ÉQUIPES

RÉSIDOM & LA VILLA LUMIÈRE

L'accompagnement réalisé par les équipes de RÉSIDOM (SSIAD¹, SAAD², ESAD³ et CSI⁴) au domicile des personnes âgées est tout à fait complémentaire aux services d'un accueil de jour, dans une logique d'amélioration du parcours de vie et de santé.

C'est donc tout naturellement que nous avons convié l'équipe de l'Accueil de Jour des Cristallines « La Villa Lumière » (Lyon 3^e) dans les locaux de RÉSIDOM à Vaise (Lyon 9^e).

Michel Pozo, psychologue, et Nora Guettas, aide-soignante, sont venus présenter le fonctionnement d'un Accueil de Jour devant les équipes d'encadrement. Un film illustrant des moments qui rythment la journée des

personnes accueillies a servi de support.

Chacun a pu ensuite échanger et partager sur les expériences vécues.

Le but de cette rencontre était de permettre à nos équipes d'une part de se rencontrer, mais également de pouvoir mieux connaître les possibilités offertes aux personnes

présentant des troubles de type Alzheimer ou maladies apparentées.

Les familles ont des liens forts avec les intervenants à domicile, ceux-ci viennent l'espace d'un temps les soulager, les écouter, et partager un peu de leurs quotidiens.

En pouvant mieux conseiller, ils pourront contribuer à une meilleure prise en charge :

- En permettant aux personnes de renouer des

liens, sortir de chez elles, se resocialiser

- En proposant aux proches de dégager du temps pour souffler, se ressourcer, ou accomplir leurs propres occupations.
- et parfois dédramatiser une entrée en institution si tel est le devenir.

Dans le cadre du parcours de vie des personnes âgées, il nous semblait important d'organiser cette rencontre entre RÉSIDOM et un accueil de jour, dispositif essentiel du maintien à domicile, permettant d'offrir du répit aux aidants et la liberté de choix à rester à domicile lorsque l'état de santé de la personne le permet.

CÉCILE VEY

Directrice Adjointe RÉSIDOM



¹SSIAD : Service de Soins Infirmiers à Domicile | ²SAAD : Service d'Aide à Domicile

³ESAD : Equipe de Soins à Domicile | ⁴CSI : Centre de Soins Infirmiers

À LA DÉCOUVERTE **DES CRISTALLINES** (LYON 3°)



Au cœur du centre-ville, dans un environnement urbain et humain, l'établissement « Les Cristallines » est intégré dans un quartier entièrement rénové et résidentiel. Bénéficiant d'une terrasse panoramique sur la ville de Lyon, l'établissement accueille 92 résidents. La résidence possède également un Accueil de jour de douze places, la « Villa lumière ».

Un projet de soins axé sur la personnalisation de la prise en charge :

La création d'un Pôle d'Activité et de Soins Adaptés (PASA) de 10 places au 1^{er} semestre 2016 fait partie intégrante de la réflexion de l'équipe pluridisciplinaire afin d'accompagner au plus près les résidents dans leurs besoins et ainsi maintenir leur autonomie et stimuler leurs capacités. Cette nouvelle unité s'inscrit dans une dynamique de parcours, elle traduit la volonté d'une prise en charge non médicamenteuse des troubles cognitifs.

Une volonté forte de maintenir des liens sociaux et d'ouverture sur l'extérieur :

L'animation aux Cristallines est avant tout basée sur le « faire avec » les résidents, les familles, les bénévoles et tous les salariés. Elle fait partie intégrante du PPA, l'objectif étant d'apporter une meilleure qualité de vie pour le résident, de développer ses relations avec autrui, et de maintenir ses acquis par des activités ludiques afin de rompre l'isolement. L'animation est aussi un moyen de décroïsonner l'infrastructure en étages et ainsi entretenir une grande convivialité.

DATES CLÉS

1991 : Ouverture

1998 : Création de l'UPDP¹

2005 : Obtention la certification Qualicert

2007 : Ouverture de la « Villa lumière »

2009 : Signature de la 2^{ème} CTP²

2011 : Fin des travaux de rénovation des chambres

2013 : Élaboration du Projet d'Établissement 2013 - 2017

2016 : Création d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés

LES PROJETS À 5 ANS

- Élaborer les PPA en facilitant la participation du résident
- Proposer une amélioration du cadre de vie par une réflexion sur la restauration et la qualité du service hôtelier.
- Développer la formation du personnel sur l'accompagnement spécifique des personnes Alzheimer
- Ouvrir l'accueil de jour à d'autres pathologies pour apporter une offre répondant à des attentes particulières.

KOSTAS **GRIGOURAS**
Directeur des Cristallines





GROUPE ACPPA — SIÈGE SOCIAL

7 Chemin du Gareizin — B.P. 32

69340 Francheville

Tél : 04 72 16 30 70

Fax : 04 78 59 22 80

contact@acppa.fr

www.groupe-acppa.fr